

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR DES SOINS

Directeur / Directrice des Soins

Cotation de la part fonctions de la PFR : 2,9 (CN), 2,9 (HC)

Centre Hospitalier Universitaire de Brest

Adresse : CHU de Brest
2, avenue Foch
29609 Brest cedex

Accès par :

- Réseau routier breton (N12 et N165)
- Gare TGV de Brest (liaison directe pour Paris)
- Aéroport de Brest-Bretagne

Personne à contacter :

- Mme Florence FAVREL-FEUILLADE, directrice générale (florence.favrel-feuillade@chu-brest.fr)
- Mme Laurence JULLIEN-FLAGEUL, coordinatrice générale des soins (laurence.jullien-flageul@chu-brest.fr)
- Secrétariat : 02.98.22.33.45 (direction-generale@chu-brest.fr)

Commission médicale d'établissement :

- Pr Eric STINDEL, président, chirurgien orthopédique
- Dr Catherine THERENE-MOUDEN, vice-présidente, psychiatre

Unités de formation et de recherche :

- Pr Béatrice COCHENER, doyenne de l'UFR de médecine, ophtalmologue
- Pr Sylvie BOISRAME, doyenne de l'UFR d'odontologie



Présentation générale et synthétique de l'établissement

Présentation du CHU de Brest :

Établissement universitaire de référence et de recours, le CHU de Brest remplit une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche. Premier opérateur de santé de Bretagne occidentale, le CHU de Brest compte plus de 2 500 lits et places et près de 7 000 professionnels au service de la santé des populations. Chaque année, il accueille plus de 460 000 consultants externes et 120 000 personnes hospitalisées. Avec plus de 1 800 étudiants inscrits en faculté de médecine et des sciences de la santé et à l'Institut de formation des professionnels de santé, le CHU s'affirme également comme un grand pôle de formation et de promotion professionnelle.

Le CHU participe également activement par le biais de ses équipes labellisées aux progrès de la recherche médicale avec 1 190 études cliniques ouvertes, un centre d'innovation pour la santé (W.INN) et un entrepôt de données de santé labélisé. Il investit massivement les questions de santé numérique et d'intelligence artificielle.

Le CHU de Brest est engagé dans une politique volontariste de coordination de l'offre de soins sur le territoire à travers de nombreuses coopérations avec d'autres établissements. Le CHU de Brest est en direction commune avec les centres hospitaliers de Landerneau, Lesneven, Crozon, Saint-Renan et avec l'EHPAD de Trébrivan. Cette forte dimension territoriale, particulièrement ancienne et avec de nombreux postes médicaux partagés, lui permet de structurer l'offre de soins de proximité et de recours sur son territoire. Le CHU est également

l'établissement support du GHT de Bretagne Occidentale qui regroupe, en plus des établissements de la direction commune, le centre hospitalier des Pays de Morlaix et le centre hospitalier de Lanmeur.

Le CHU de Brest déploie ses activités sur 7 lieux d'accueil spécialisés :

- Morvan (Brest) /court-séjour, SSR et psychiatrie ;
- Cavale Blanche (Brest) /court-séjour (hors obstétrique), SSR et psychiatrie ;
- Carhaix : site d'activités de court séjour, SSR et EHPAD ;
- Bohars : prises en charge en santé mentale ;
- Centre René Fortin (Bohars) : USLD et EHPAD ;
- Centre de Guilers : SSR et EHPAD ;
- Résidence Delcourt-Ponchelet (Brest) : EHPAD.

Le CHU porte par ailleurs un schéma directeur immobilier d'envergure tant pour ses activités sanitaires (ouverture de l'institut de cancérologie et d'imagerie en avril 2004, rénovation des blocs opératoires et des réanimations, reconstruction de la psychiatrie, construction d'un logipôle) que pour ses activités médico-sociales (reconstruction de ses EHPAD dans une logique de promotion de l'innovation et d'accompagnement des équipes à la transformation domiciliaire).

Un travail important est en cours sur le territoire pour déployer sur tous les établissements du GHT un dossier patient informatisé unique via la solution Easily.

La métropole de Brest :

Au cœur d'un bassin de vie de 400 000 habitants, Brest métropole constitue le point d'ancrage de la Bretagne occidentale. Seconde métropole de Bretagne, Brest se singularise par la présence de fonctions stratégiques de l'État liées à la mer et à la défense (deuxième port militaire français après Toulon), d'un pôle universitaire et de recherche important, et d'équipements culturels (dont une scène nationale et un musée national).

Ville portuaire située à l'extrémité ouest de la Bretagne et dominée par une rade propice à la pratique de nombreuses activités nautiques et sportives, Brest allie patrimoine culturel d'après-guerre et richesses naturelles.

Brest métropole c'est aussi le 1er port breton, le 1er aéroport breton, une gare TGV, des voies rapides gratuites qui relient Brest à Paris en passant par Rennes ou Nantes, des grands équipements métropolitains qui accueillent régulièrement des événements professionnels internationaux. Brest et son pays constituent un espace économique dynamique, diversifié, et porté par des entreprises et des secteurs d'activité de pointe reconnus sur les marchés nationaux et internationaux : industrie navale militaire et civile, agriculture et industrie agroalimentaire, santé, banque-assurance, sciences et technologies marines, numérique.

Identification du poste

Position dans l'organigramme de direction :

Membre de l'équipe de direction du CHU de Brest, il/elle participe sous l'autorité de la directrice générale à la vie globale de l'établissement et à la mise en œuvre de la stratégie de l'établissement.

Il/elle participe au comité de direction plénier. En fonction des sujets, les directeurs et directrices des soins sont présents aux instances internes du CHU et aux instances locales des établissements de la direction commune.

Position dans la structure :

- **Liaisons hiérarchiques :**
 - sous l'autorité de la directrice générale ;
 - sous la responsabilité hiérarchique de la coordinatrice générale des soins.

Missions générales :

Le directeur / la directrice des soins veille à la mise en œuvre de la politique générale des soins du CHU et accompagne les pôles dans les projets d'organisation des activités et prestations soignantes, en lien étroit avec la directrice / le directeur délégué(e) de pôle et les différentes directions fonctionnelles (Affaires financières et Contrôle de gestion ; Logistique, Achats et Biomédical ; Qualité et Gestion des risques ; Relations avec les usagers ; Ressources humaines ; Services numériques ; Stratégie, Projets et Transformation ; Travaux et Architecture) :

- **Expertise et conseil auprès de la direction générale en termes d'organisation des soins :** anticipation des impacts organisationnels et financiers des projets institutionnels au sein des pôles et aide à la décision pour les arbitrages de la direction générale.
- **Pilotage et évaluation de l'organisation des soins au sein des pôles :** promotion des bonnes pratiques professionnelles, suivi du respect de la réglementation en termes de qualité/sécurité des soins et analyse de la satisfaction des usagers. Organisation de la cohérence des parcours de soins en coordination avec les professionnels médicaux, soignants, de rééducation et médico-techniques, ainsi qu'avec les services supports. Évaluation de l'organisation des soins et pilotage des actions continues d'amélioration. Optimisation des ressources en lien avec les activités.
- **Appui au pilotage stratégique et opérationnel, en lien avec la directrice / le directeur délégué(e) de pôle, et participation à la contractualisation interne et au dialogue de gestion :** préparation des conférences de pôles, élaboration, mise en œuvre et adaptation des contrats de pôles.
- **Management des équipes de cadres et des personnels non médicaux :** structuration des organisations et des missions de l'encadrement. Accompagnement de l'encadrement dans l'adaptation des organisations et l'exercice de ses missions. Organisation et structuration du dispositif de communication.
- **Management des ressources humaines et des compétences, en lien avec la direction des Ressources humaines :** garant de la continuité des soins, la directrice / le directeur des soins assure en lien avec la / le cadre supérieur de santé du pôle la répartition équitable des ressources en lien avec la politique institutionnelle et veille au bon dimensionnement des équipes. Elle / il impulse une politique de gestion des compétences des professionnels au sein des pôles (parcours de professionnalisation, nouveaux métiers), assure une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et contribue à la mise en œuvre de la politique sociale en termes de prévention des risques professionnels et de qualité de vie au travail.
- **Participation au projet de soins :** contribue à l'élaboration et à l'animation du projet médico-soignant au sein des pôles dont elle / il est référent(e).
- **Veille à la déclinaison de la démarche qualité, gestion des risques au sein des pôles :** préparation de la certification et suivi de la démarche continue en matière de qualité et gestion des risques. Accréditation/habilitation en fonction des secteurs d'exercice.
- **Relations avec les usagers :** participation à la gestion et au traitement des plaintes en lien avec la direction des Relations avec les usagers, et évaluation de la satisfaction des usagers.
- **Contribution au dialogue social :** présentation des projets et des restructurations aux instances et participation au dialogue social de proximité.

En raison de la forte inscription du CHU sur le territoire de santé n° 1, les directeurs / directrices des soins exercent leurs activités au sein des différents sites hospitaliers selon une répartition convenue avec la coordinatrice générale des soins. Ils/elles apportent une expertise sur le site distant de Carhaix ou au sein des quatre établissements en direction commune.

Les directeurs et directrices des soins travaillent aussi en étroite collaboration avec les établissements du groupement hospitalier de territoire (GHT) de Bretagne-Occidentale au travers du projet de soins de territoire.

Les directeurs des soins s'inscrivent dans des temps de travail commun au sein de la direction des soins. Un partage des informations et des dossiers en cours est réalisé de manière hebdomadaire, ainsi que l'organisation de la semaine.

Il/elle participe aux réunions d'encadrement animées par la direction des soins, à la conduite de projets transversaux et peut être amené(e) à représenter la coordination générale des soins dans des instances et groupes de travail.

Missions spécifiques :

- Accompagnement des futurs projets architecturaux (schéma directeur ambitieux concernant les secteurs médico-sociaux, de médecine-chirurgie et soins critiques), avec adaptation des organisations soignantes sur ces secteurs.
- Optimisation des activités de court-séjour, recherche d'efficacité des organisations soignantes et du parcours du patient dans l'institution, contribution au maintien de l'équilibre du CHU et au plan de transformation, en lien avec le projet des établissements.
- Co-pilotage des travaux institutionnels liés à la fluidité des parcours patients (gestion des lits territoriale, mise en œuvre d'une cellule d'ordonnancement).

Profil souhaité du candidat

Expériences professionnelles appréciées :

- Expérience en CHU appréciée mais non impérative

Qualifications / connaissances :

- Profil EHESP (filière DS)
- Connaissance du fonctionnement des établissements publics de santé
- Connaissances approfondies en gestion de ressources humaines et en organisation des soins
- Connaissances approfondies en conduite du changement
- Compétences managériales : animer, structurer, mobiliser, argumenter

Qualités attendues :

- Aptitudes relationnelles étendues
- Goût prononcé pour le travail en équipe
- Capacité à mobiliser et à fédérer autour de démarches transversales des interlocuteurs variés
- Sens de l'organisation et de la coordination
- Rigueur intellectuelle, honnêteté et loyauté
- Goût pour l'animation, la communication et la pédagogie
- Esprit d'initiative et sens du reporting

Avantages et contraintes liées au poste

Déplacements réguliers sur les sites du CHU et dans les établissements de la direction commune à prévoir.

Mise à disposition d'un véhicule de service.

Participation aux astreintes de direction (astreinte organisée sur le périmètre de la direction commune) et versement de l'indemnité compensatrice mensuelle de logement.

Organisation des absences en concertation avec l'équipe des directeurs des soins.